

Notes.

1) Organisation d'un terrain de camping
approuvé 506207/54
154044

Organisation d'un terrain de camping. La ville ne pourra mettre en service cette annexe qu'à un terrain propice.

On fait le nécessaire pour avoir le plus tôt possible un terrain digne de Royan.

Le choix est raté. Cependant le terrain que la ville possède rue de la Providence semble le plus favorable à cet usage.

- il est délimité aux rues
- il est d'accès facile
- il est proche du centre de la ville et de la plage
- il peut être aménagé à peu de frais
- il offre des commodités d'exploitation intéressantes.

Le Conseil Municipal

Après le rapport de la commission des finances, décide que le terrain communal situé rue de la Providence sera aménagé pour le samedi 15 septembre.

Le camp sera ouvert aux campeurs du 15 juillet au 15 septembre. Les conditions ci-dessous sont applicables:

- Personne de plus de 18 ans. 50^{frs} par jour.
- " de moins de 18 ans. 10^{frs} " "
- Autos, roulettes et camping. 30^{frs} " " (par véhicule)
- moto et scooters. 10^{frs} " " "

La location de ces terrains sera confiée au placier qui fera le versement à la Recette Municipale et la surveillance à M. Gallager maintenant une rémunération de 5^{frs} par semaine et par jour en fonction

B. Deux maisons ont pu être de ce type d'effets d'effets.

- Forbes Mills
Seabury

M. Priest viderolle n'a pas permis de faire la commission de M. Priest
est arrivé ce matin 1.500. on a pu faire une limite à l'attachement métallique)

Forbes Mills fournit les meilleurs bois.

1.573.488 (1000 places) contre 4.499.115 to Seabury.

Forbes Mills s'engage à lever pour la Seabury la somme de
montage des machines pour le site de 3 millions.

Forbes Mills offre des offres de son Bureau d'histoire pour les
diverses combinaisons effectuées par les besoins.

Le matériel proposé permet:

- Le montage des machines 2, 4, 5, 8, 10 et 12 rangs.

- La possibilité de réaliser une ligne polygonale.

- La possibilité d'établir un plateau d'extension.

Les commutateurs sont mis en position au Bureau Municipal du
matériel ci-dessus, désigné par ordre d'urgence.

1) Système d'axe de 1000 places abaisse de 30 places dont 8

pour les passages. (chaque passage ou idy avec 25 portiques
type. 8204 K et 25 portiques type 2878 K) 1.573.482 \$

2) Matériel pour substitution de machines (montage sur 125 rangs) 440, 925 \$

3) Système angulaire de no. ordonnance type A et 1500 \$ 45,200 \$

4) Système " " " " type B et 11.280 \$ 97,380 \$

29 MAI 1954

Le Conseil Municipal.

- Sur le résultat de l'appel d'offres auquel il a été procédé
- Sur les conclusions de la commission des fêtes
- Sur l'avis favorable de la commission des travaux.

Autorisé.

M. le Maire à signer avec le Maire Millé un marché de gré à gré pour le location du matériel de fêtes sus mentionné.

La dépense sera imputée sur les crédits ouverts au B.P. 1954 chapitre XXIX art 5 et chapitre XXVI art 1.

Adopté à l'unanimité, moins l'abstention: M. M. Fabre et Guichard

IV. Propriétés communales: concession

Concession pour le louage de chaises sur les promenades. - Sans en savoir du 14 Mai 1954.

Le Conseil Municipal a adopté le

principe d'une concession du droit de places des sièges mobiliers sur les promenades de la Ville.

En vue d'éclairer le Conseil Municipal, M. le Maire a écrit à ses collègues de Cannes, Arcachon, Menton et Nice au sujet de leur concessionnaire M. Jacques Ballanger qui a fait des propositions à Royan.

Comme les municipalités n'ont pu à se louer des services de leur concessionnaire et M. le Maire donne lecture des différents résumés reçus.

Il donne ensuite lecture des propositions de M. Ballanger.

Le matériel mis en service, entièrement neuf serait à 400 fauteuils bois et tables, 400 chaises longues amples, 500 chaises pliantes fer et bois, 50

M. - P. de 4 11 1954 -